



À LA POINTE

Buvette associative
RAPPORT D'ACTIVITÉ – Édition 2020

AVEC LE SOUTIEN DE



À La Pointe



DEPOSIT
↓ ↓

ttte
associative

INDEX

INTRODUCTION	6
1.1. Rappel du projet	6
1.2. Crise sanitaire COVID-19 et impacts sur les objectifs, les réalisations et la gestion du projet	8
1.3. Objectifs du projet	9
BILANS SECTORIELS	10
2.1. Promotion des cultures locales	10
2.2. Stages d'insertion et job d'été pour jeunes	14
2.3. Médiation, vivre-ensemble, mixité et cohésion sociale du site de la Pointe de la Jonction	14
FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DU PROJET	18
3.1. Organisation générale	18
3.2. Contexte administratif et autorisations	20
3.3. Communication	20
3.4. Infrastructure et matériel	21
RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2020	24
PERSPECTIVES POUR 2021	24
ANNEXES	26







10 saisons du projet « À la pointe » en un coup d'œil 2011/2020

« À la pointe » n'est pas qu'une buvette, c'est une initiative associative de réappropriation d'une friche urbaine à travers un projet social et culturel »

Une revitalisation du quartier de la Jonction, une attractivité pour Genève

- ➔ Un projet associatif participant à la réappropriation d'une friche urbaine par la population
- ➔ Une revitalisation du site, un point d'ancrage fonctionnant comme régulateur social
- ➔ L'accueil de plusieurs dizaines milliers de personnes
- ➔ Un lieu reconnu à l'échelle du canton, une vitrine touristique, un îlot de fraîcheur pour la population
- ➔ L'impulsion du projet de reconversion du dépôt des TPG en parc public plébiscité par la population et les autorités genevoises

Un lieu culturel reconnu

- ➔ Près de 700 artistes et animations gratuites programmées avec le soutien de la Ville de Genève
- ➔ 6 fresques d'artistes locaux réalisées au travers d'un concours d'arts visuels
- ➔ De multiples collaborations avec des acteurs et institutions culturelles
- ➔ Plus de 40 associations accueillies pour promouvoir leurs activités
- ➔ Une bibliothèque en libre-service



Une participation au dynamisme de l'économie locale

- ➔ La pérennisation de 20 emplois à temps partiel
- ➔ Plus de 500'000 CHF en location et achats de matériel et de denrées à des entreprises locales
- ➔ La mise en valeur d'artisans et entrepreneurs locaux

Une expertise de terrain utile aux administrations publiques

- ➔ Plus de 15'000 heures de travail sur site
- ➔ Une collaboration avec 6 Services municipaux et 3 Départements cantonaux
- ➔ Une médiation avec le voisinage
- ➔ Une collaboration étroite avec les acteurs du site

« À la pointe » Buvette associative 10 ans – 2011/20

Une initiative sociale

- ➔ Plusieurs milliers d'interventions en médiation et sensibilisation auprès des usagers du site
- ➔ Des places de stage ou de travail pour près de 40 jeunes de notre ville en rupture de formation en collaboration avec les institutions sociales
- ➔ « Lâche pas ta bouée » - Une action de prévention sur les comportements à risques liés aux consommations sur l'espace public déployée le long des berges du Rhône
- ➔ Une collaboration avec l'Agenda 21 et l'association WCDI pour des actions en prévention contre le harcèlement et le sexisme
- ➔ Une politique de prix abordable, une gestion inclusive du site



10 saisons, 2011-2020

Genève – Décembre 2020
Association pour la Reconversion Vivante des espaces

1. INTRODUCTION

1.1 Rappel du projet

La buvette «À la pointe» a été créée en 2011 à l'initiative de l'Unité d'Action Communautaire (UAC) Plainpalais-Jonction et du Service de la Jeunesse (DEJ), en collaboration avec l'Association pour la Reconversion des Vernets (ARV), devenu Association pour la Reconversion Vivante des espaces (ARVe) dans le courant 2017. Coordinné et géré par l'ARVe depuis sa naissance, le projet vise à favoriser la transition de cette friche urbaine située à l'extrémité du sentier des Saules à la pointe de la Jonction par l'implantation d'une buvette estivale associative socioculturelle.

Ce projet vise la réappropriation de cette friche urbaine par la population de la ville et du canton en y développant une atmosphère, un accueil et une programmation culturelle attractive et accessible pour le plus grand nombre. Incluant également des interventions en médiation et prévention sur l'espace public et une politique d'intégration et de formation de jeunes au monde du travail, ce projet représente un prototype d'action ayant comme but la cohésion et la mixité sociale sur fond de renouvellement du rapport au territoire urbain. En outre, la poursuite de ce projet et son développement constant ont permis la création et la poursuite de deux projet annexes reliés à l'existence de la buvette : l'action de prévention sur les comportements à risques « Lâche pas ta bouée », développée en collaboration avec l'association La Barje, et le festival estival « À Contre-Courant ».

La crise sanitaire COVID-19 et les mesures administratives ont raccourci la durée d'exploitation de la saison 2020 d'une durée de deux mois exactement. L'ARVe n'a pu déployer ses activités qu'à partir du 18 juin au lieu du 18 avril prévu initialement, jusqu'au 27 septembre.



À la pointe – Buvette associative – Association pour la Reconversion Vivante des espaces
Janvier 2021 - www.arve-ge.ch

1.2 Crise sanitaire COVID-19 et impacts sur les objectifs, les réalisations et la gestion du projet

Le 18 avril 2020, date prévue pour le démarrage de la saison, l'activité des deux tiers de la planète était à l'arrêt forcé. Si les buvettes et restaurants de Suisse ont pu rouvrir le 11 mai, le sentier des Saules, périmètre à risque à cause de la difficulté de gestion des flux et des dynamiques sociales, est demeuré l'un des derniers espaces publics de la ville fermé au public. Sa réouverture est intervenue le 29 mai. La buvette étant entourée de toute part d'un espace public, la validation du plan de protection a par la suite nécessité deux semaines de négociations avec les autorités cantonales et municipales. L'ARVe n'a obtenu l'autorisation d'accueillir le public qu'à partir du 18 juin, soit avec plus d'un mois de retard par rapport à la branche.

La politique culturelle du projet a dû être adaptée et raccourcie. Si le concours artistique pour la fresque de la buvette a pu être maintenu, la programmation culturelle n'a pu démarrer que le 18 juillet, soit avec trois mois de retard exactement, et a dû s'axer principalement sur les performances DJs du fait des mesures de protection.

La politique sociale du projet a pu être poursuivie dans sa globalité malgré le retard dans l'implantation des équipes sur site et les difficultés dans la création de liens sociaux causés par les mesures et plans de protection. En effet, l'ouverture de la buvette est intervenue alors que le sentier des Saules et l'esplanade de la buvette étaient déjà saturés par la fréquentation du fait d'un démarrage précoce de l'été. Comme analysé par le passé dans différents rapports d'activité, la gestion devient particulièrement ardue dans ce type de configuration. Néanmoins et dans des conditions parfois difficiles, l'équipe de travail a maintenu son approche inclusive et les interventions en médiation et prévention. Par ailleurs, la politique en faveur de la jeunesse a été maintenue intacte par l'accueil de six jeunes durant les trois mois d'exploitation sous la forme de quatre emplois d'été et de deux stages en collaboration avec le Service à la jeunesse de la Ville de Genève et l'Antenne BAB-VIA.

La gestion au quotidien s'est révélé un défi de taille. Les mesures de protection évoluant parfois à un rythme hebdomadaire, leurs compréhension et application par la population ont été difficiles. De nombreux conflits ont vu le jour en 2020 à cause de l'incompréhension ou la mauvaise volonté du public vis-à-vis des mesures de protection. Ces incompréhensions ont pu être exacerbées par la configuration de l'esplanade publique avec la terrasse de la buvette en son centre et de par la différence de normes de protection entre l'espace public et les terrasses de buvettes. En effet, l'espace entourant la buvette était parfois saturé de monde alors que la terrasse d'À la pointe respectait les distances entre le public et le flux des personnes.

L'application des normes dans des conditions aussi particulières a nécessité une implication, une vigilance et une médiation permanente de la part de l'ensemble de l'équipe. Ce travail a été effectué très consciencieusement ce qui a permis à l'ARVe d'éviter tout foyer de contamination avéré dans le cadre de ses activités À la pointe.

1.3 Objectifs du projet

En 2020, le projet a poursuivi les buts suivants :

- Développer des actions culturelles et de médiation
- Promouvoir tout type de pratiques culturelles au travers d'un espace d'expression dédié
- Encourager la pratique associative et le partage d'expérience
- Créer et encadrer des places de stage et de travail pour des jeunes en insertion professionnelle
- Créer du lien social, déployer des interventions en médiation et prévention
- Favoriser le vivre-ensemble, soutenir la cohésion sociale du site, créer un espace d'échange
- Créer un point d'ancrage fonctionnant comme régulateur social
- Poursuivre le développement de l'action de prévention Lâche pas ta bouée
- Créer un pont entre les différents acteurs du site (utilisateurs, associations de quartier, autorités).

2. BILANS SECTORIELS

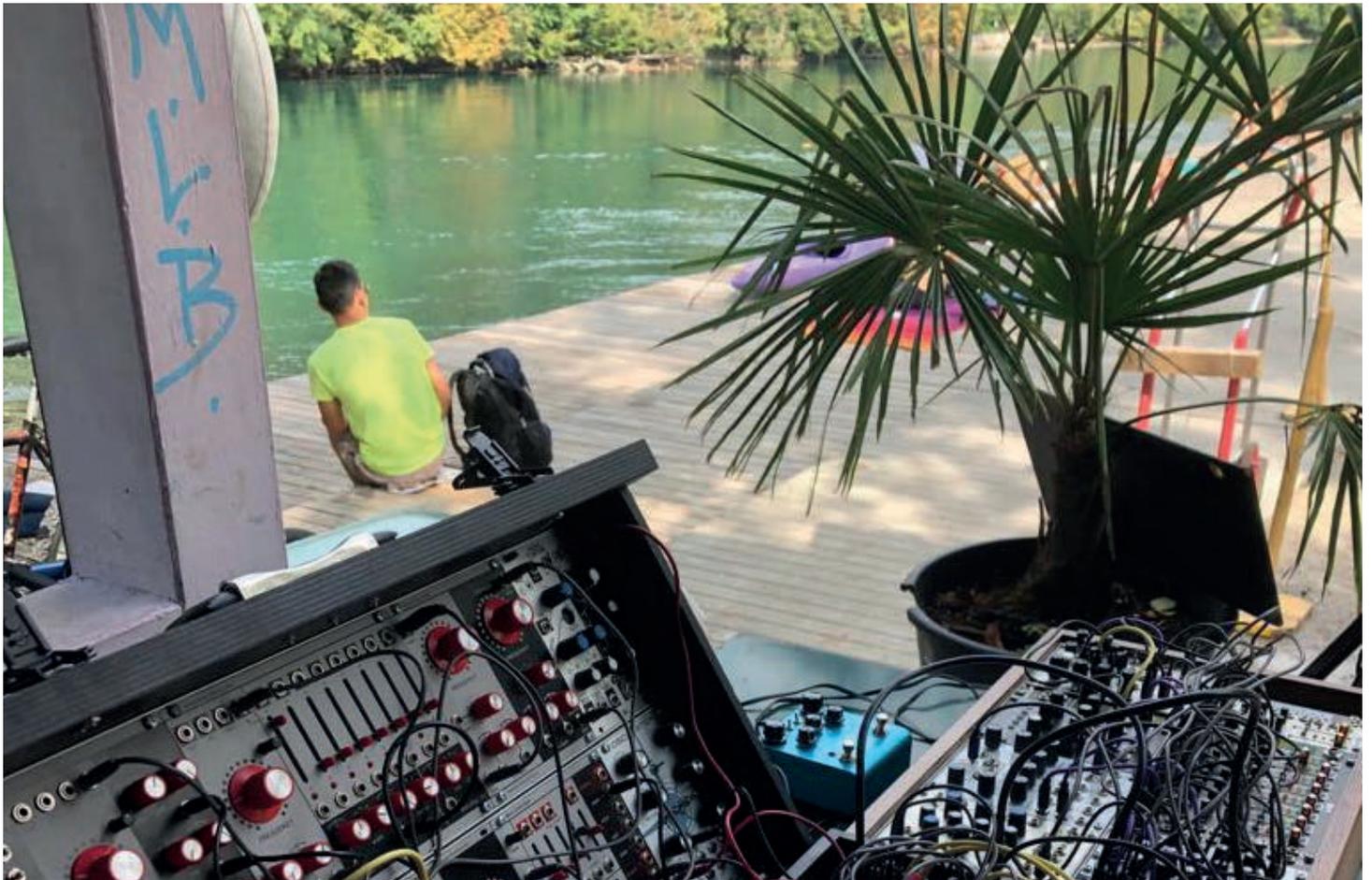
2.1. Promotion des cultures locales

Un des piliers du projet repose sur l'action culturelle et la médiation par la promotion de la scène artistique locale et d'associations culturelles genevoises en offrant une programmation riche au cours de l'été, entièrement gratuite pour le public.

En proposant une offre culturelle principalement les samedis et dimanches durant la journée sur l'espace public sans discrimination sur les conditions d'accueil, notre action vise l'accès le plus large possible à une offre culturelle locale se déclinant autour de plusieurs axes :

- La création et l'interprétation musicale
- La création et le développement de structures artistiques
- L'art visuel sur l'espace public
- L'émulation artistique par la mise en relation entre artistes
- Le développement de ponts entre acteurs culturels locaux
- Une plateforme pour des associations de promotion de minorités culturelles

Le travail de recherche et de programmation artistique développé par notre association met en évidence la richesse et la pluralité culturelle de notre ville. En outre et lors de chaque événement, un membre de l'équipe est en permanence disponible afin de répondre aux questions du public et de le mettre en relation avec les artistes et/ou acteurs culturels invités. Ainsi et en l'espace d'un été, les genevoises et les genevois peuvent découvrir ou redécouvrir une partie de la production de la scène émergente et confirmée de leur ville et se rapprocher de celles et ceux qui la produisent.



Programmation musicale

Les objectifs de programmation musicale ont dû être revus à la baisse et adaptés au contexte sanitaire. C'est pourquoi la programmation s'est axée presque exclusivement sur des performances DJs. Quatre concerts ont tout de même pu également être proposés. Malgré la diminution de plus de la moitié de l'offre culturelle musicale et grâce au soutien du Service culturel de la Ville de Genève, À la pointe est demeuré l'un des rares lieux genevois ayant pu proposer une programmation à une population privée de nombreuses activités. La programmation 2021 est présentée à l'annexe 1.

L'ensemble des événements se sont déroulés entre 14h et 19h.

Les horaires des événements À la pointe ont été établis de cette manière afin de minimiser les nuisances sonores pour le voisinage en soirée et permettent également de compléter l'offre culturelle genevoise et de rendre notre programmation accessible à un plus large public.

En effet, À la pointe demeure l'un des plus importants lieux d'expression culturelle vivante diurne et en plein air à Genève hors festival. Cet état de fait trouve écho dans la reconnaissance et le soutien accordé pour la cinquième année consécutive par le Service culturel de la Ville de Genève à la scène musicale À la pointe. Cette subvention d'un montant de 5'000 CHF a représenté 10% du budget nécessaire au développement de cette offre culturelle.

Le décompte de l'utilisation de la subvention est donné en annexe 2.

Le contexte sanitaire a malheureusement empêché le développement et la reconduction de partenariats avec d'autres associations, acteurs ou institutions culturelles en 2020. Ainsi, ni l'audiothèque en collaboration avec le MEG, ni l'accueil d'acteurs culturels ou d'associations, ni la création de structures artistiques ont pu être réalisées réduisant la portée du volet culturel 2020 d'À la pointe. Ces différents sous-projets seront impulsés à nouveau en vue de la saison 2021.

Concours artistique

Comme chaque année depuis 2015, À la Pointe a aussi pu servir de vitrine pour des artistes locaux du domaine des arts visuels. En effet, l'ARVe renouvelé la fresque de sa buvette, et c'est le collectif d'artistes « Nifu Nifa » qui a remporté le concours 2020.

Bibliothèque en libre-service

La bibliothèque en libre-service accolée à la buvette a été mise en place à nouveau en 2019 et continue de rencontrer un vif succès auprès du public. Les usagers ont ainsi pu emprunter ou échanger différents ouvrages et alimenter la bibliothèque tout au long de l'été. Cette bibliothèque fait maintenant partie intégrante de la buvette et représente une offre gratuite et passive très appréciée. C'est pourquoi elle va continuer d'être déployée chaque saison.

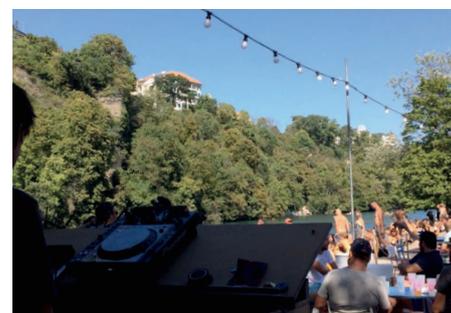


À la pointe – Buvette associative – Association pour la Reconversion Vivante des espaces
Janvier 2021 - www.arve-ge.ch

2.2. Stages d'insertion et jobs d'été pour jeunes

En collaboration avec le Service de la jeunesse de la Ville de Genève et l'association BAB-VIA, À la pointe permet de créer des places pour des jeunes en recherche d'intégration et d'orientation professionnelle. Les responsables de site (RS), engagés par l'ARVe, ainsi que le Chef de projet (CP) assurent l'encadrement des jeunes, leur apprenant le temps de quelques semaines les bases du métier de service au bar, le travail en équipe, la communication au travail, le contact avec la clientèle ou encore la gestion des priorités. Les jeunes en stage placés par l'antenne VIA travaillent en semaine, où l'affluence est plus modérée, ce qui permet de garantir des conditions optimales pour l'encadrement et la formation des stagiaires. Le partenariat avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Genève permet d'ouvrir des emplois d'été pour des jeunes du quartier, qui travaillent quant à eux le week-end, jours de grande affluence.

Le bilan du volet insertion de l'édition 2020 effectué avec les structures partenaires du projet s'est avéré très positif. La buvette a pu créer quatre emplois d'été d'une durée de sept semaines chacun. En outre, deux places de stage ont été pourvues en partenariat avec l'Antenne VIA. Le projet a ainsi pu accueillir et former six jeunes au monde du travail et les intégrer au plus proche de la vie sociale et économique de leur quartier. Ce résultat très positif a nécessité comme les années précédentes un travail important de planification, d'encadrement et de coordination au cours de la période d'exploitation. Ce travail a été pris en charge par le CP ainsi que les trois RS.



2.3. Médiation, vivre-ensemble, mixité et cohésion sociale du site de la Pointe de la Jonction

Le sentier des Saules a vu sa fréquentation augmenter de façon très importante depuis 2013 alors que ce site dispose d'un espace restreint et sans issue où les infrastructures et les services publics sont encore très faiblement implantés. Dans ce contexte, la présence de la buvette crée un point d'ancrage nécessaire et un espace de médiation entre les différents utilisateurs du site.

L'ARVe œuvre dans ce sens depuis la création de la buvette en tissant des liens avec la population du quartier et de nombreux services administratifs, recueillant sur le terrain les différents retours des utilisateurs et acteurs tel que le Canoë club et le Rafting Loisirs, s'assurant de l'utilisation appropriée du site dans un périmètre dépassant celui de la terrasse de la buvette et déployant une mission de médiation quotidienne sur le site.

Ainsi, l'ARVe déploie un intense travail social sur cette esplanade représentative de la richesse socioculturelle genevoise s'axant sur les points suivants :

- Le droit de tout un chacun de jouir de l'espace public
- La non-discrimination sous toutes ses formes
- La médiation comme outil de gestion de conflits
- L'information et l'assistance au public

Risques sur le vivre-ensemble

La gestion sociale du site a de nouveau représenté une charge de travail très importante en 2020. En effet, l'environnement de travail dans lequel évolue l'équipe de la buvette implique de nombreux défis. L'accès public unique, la voie sans issue et la situation d'isolement font de la buvette et des espaces publics concomitants un îlot d'urbanité déconnecté de la ville. Davantage que d'autres espaces publics, le sentier des Saules et plus particulièrement son extrémité font face à des problématiques de gestion sociale marquées. En effet, l'isolement du lieu paraît propice au développement de comportements négatifs troublant le vivre-ensemble, tels que l'agressivité verbale ou le sexisme, par des personnes se sentant à l'abri des pressions naturelles du métabolisme urbain. L'équipe de la buvette représente dès lors l'unique médiateur et/ou interlocuteur sur l'ensemble du site.

Dans ce contexte, le personnel de la buvette s'efforce de créer du lien avec les usagers du site et plus particulièrement avec le public régulier et le public « marginal » afin de favoriser les interventions de médiation lors de situations conflictuelles. La configuration du site provoquant naturellement une surreprésentation de comportements sociaux exclusifs, le personnel de la buvette se retrouve quotidiennement face à des situations nécessitant une action de travail social « hors-mur » qu'il se doit d'endosser sans être équipé pour une telle tâche.

Durant la période d'exploitation 2020 pourtant raccourcie de deux mois à cause de la crise sanitaire, le personnel de la buvette a effectué plus de 500 interventions en médiation en dehors du périmètre de la buvette.

Cet indicateur reflète la complexité du contexte sociale du site et souligne la nécessité d'appuyer le travail de terrain parallèlement à la planification actuellement en cours du développement des aménagements et infrastructures du site. Les différents bilans effectués suite à la saison 2020 continuent de converger vers le besoin de déployer une mission de médiation sur le périmètre entourant la buvette.

En effet, un.e médiateur.trice professionnel.le intégré.e à l'équipe de la buvette représente le meilleur moyen identifié afin d'améliorer le vivre-ensemble et le sentiment de sécurité sur ce périmètre isolé.

Malheureusement, les recettes tirées de l'exploitation de la buvette ne permettent pas encore de dégager le financement nécessaire pour ce poste.

Action « Lâche pas ta bouée »

L'action « Lâche pas ta bouée » s'est à nouveau révélée indispensable à l'accompagnement des nouvelles pratiques le long du sentier des Saules jusqu'à la promenade des Lavandières. Cette action de prévention sur les comportements à risques liées aux consommations sur cet espace public et porté conjointement par les associations La Barje et ARVe a pu être renouvelée grâce à l'intense travail de recherche de fonds effectuée par l'association La Barje au printemps 2020. En effet, bien que saluée et plébiscitée par l'ensemble des acteurs et services administratifs partenaires, l'action n'a toujours pas réussi à obtenir de fonds pérennes.

Comme les années précédentes, cette action s'est matérialisée sur le terrain par la présence d'équipes de jeunes « pairs » sillonnant les berges du Rhône depuis la buvette À la pointe jusqu'à la buvette La Barje promenade des lavandières, du mois de juin au mois d'août. Equipés d'un vélo-cargo, de matériel de prévention (affichettes, prospectus, mégotiers, black-box, etc.), de produits de base (eau, pommes), et reconnaissables par leur t-shirt aux couleurs de l'action, ces jeunes ont eu pour mission d'établir un dialogue avec les usagers des berges du Rhône sur les comportements à risques liés aux diverses consommations et à la baignade en cours d'eau mais aussi sur les aspects de salubrité et de vivre-ensemble.

La collaboration stratégique avec le Département du territoire (DT) en charge des plans d'eau genevois a pu être renouvelée.

Les équipes de pairs ont eu notamment comme charge la distribution et l'explication de l'affichette de prévention sur les risques liés à la baignade en cours d'eau développée par le Département.

Si le volet dit comportemental de l'action (équipes de pairs sur le terrain) a pu être déployé, le volet structurel portant sur les aménagements et infrastructures est bloqué depuis 2018 par un recours du voisinage contre les projets d'aménagements du sentier et du Rhône. Dès lors, les administrations ont été dans l'impossibilité de développer davantage ce périmètre comportant de nombreux déficits au regard de son utilisation. Aucun aménagement ne pourra désormais être entrepris avant l'adoption d'un plan de site pour l'ensemble de la pointe de la Jonction, procédure pouvant s'étendre jusqu'en 2024.

Dans un tel contexte et face à l'affluence et à la mixité sociale sans cesse croissante incarnés par l'important brassage générationnel et social constaté cette année encore, la présence des pairs sur le terrain, saluée par l'ensemble des acteurs, représente une mesure indispensable pour améliorer la sécurité et la régulation du site et compléter au mieux le travail de terrain des associations ARVe et La Barje ainsi que les politiques publiques actuelles.

Actions de sensibilisation sur le harcèlement et le sexisme

À la pointe accueillie également depuis 2019 des actions de sensibilisation sur le harcèlement et le sexisme.

À l'initiative du Service Agenda 21 et de l'association We Can Dance It, ces actions se déploient sur l'esplanade de la buvette et visent à sensibiliser le public sur ces thématiques au travers d'interpellations et de communication ludique afin d'entamer des discussions sans jugement.

Ainsi, cinq actions ont pu être déployées en deux ans. Les bilans effectués avec les structures partenaires ont révélé la pertinence et l'importance de ce type d'intervention, raison pour laquelle les trois structures ont décidé de poursuivre cette collaboration.

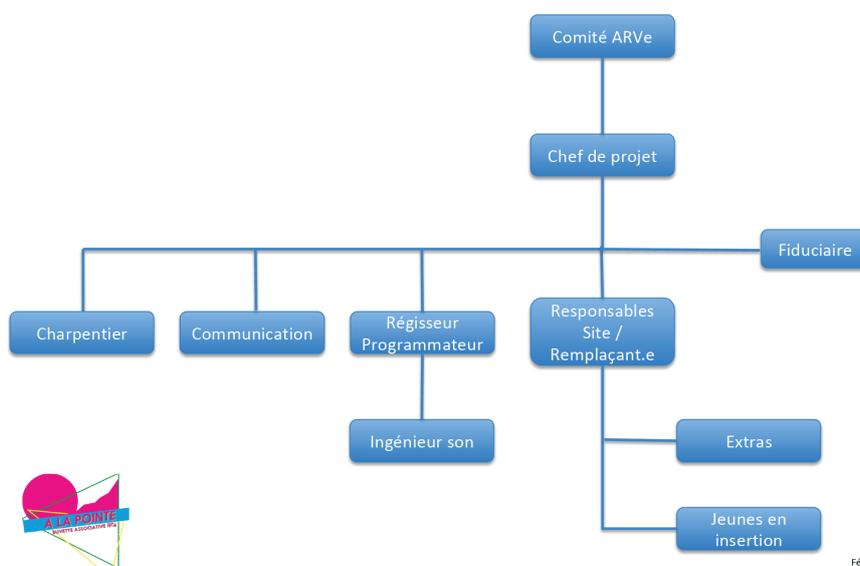


3. FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DU PROJET

3.1. Organisation générale

L'organigramme du projet 2020 a été le suivant :

ARVe – Organigramme du projet À la pointe



Février 2020

Le comité de l'ARVe, qui est le répondant officiel des autorités, fixe les objectifs généraux du projet suite à la restitution des rapports d'exploitation de l'année précédente. Un comité de projet « À la Pointe », composé d'une délégation du comité de l'ARVe, est alors constitué pour assurer le suivi du projet sur l'année et viser à garantir le respect des objectifs fixés.

Ce comité se réunit fréquemment dès le mois de janvier pour définir les contours plus précis du projet, ses besoins, ainsi que l'échéancier et l'organisation des différentes équipes de travail. Il assume le travail bénévole nécessaire pour les tâches qui ne peuvent pas être réalisées par des personnes employées par l'ARVe.

Le comité de projet intègre le Chef de projet, lui aussi actif à l'année, qui est engagé par l'ARVe dans la mesure des moyens disponibles. Son engagement, devenu indispensable, répond aux responsabilités découlant de l'ampleur et la complexité du projet. Ce poste a pris la forme d'un CDI à 71,5% en 2020.

Ainsi, cette année le Chef de projet eu comme tâche principale la gestion de crise liée au contexte sanitaire qui a bouleversé l'ensemble du projet. Dans ce contexte particulier, il a dû se charger en amont de toutes les demandes d'autorisation nécessaires, facilitée par les bonnes relations développées avec les représentants des différents Services au cours des années précédentes.

Il a également assuré la réalisation des demandes de subventions, la préparation de la carte, les contacts et négociations avec les fournisseurs, la conception de l'aménagement et de l'infrastructure de la buvette, le recrutement et la gestion des employés, parmi de nombreuses autres tâches de gestion de projet (relations institutionnelles, programmation, action Lâche pas ta bouée, communication, etc.).

Au cours de l'exploitation il a assuré le bon fonctionnement de la buvette et de ses équipes de travail et géré la mise à jour constante des plans de protection et de leur application par l'équipe de travail. Disposant d'un fort degré d'autonomie dans la gestion courante de la buvette, il demeure en communication constante avec le comité de projet et le bureau de l'association.

Le CP a également été en charge de la gestion administrative et de ressources humaine de l'ensemble du projet en 2020 en lien avec le nouveau fiduciaire. Cette évolution du cahier des charges a été décidée par le comité de l'ARVe.

Ressources humaines 2020

L'édition 2020 a fonctionné à nouveau de manière quasi-professionnelle, avec cette année encore une implication bénévole marquée du comité de l'association, toutefois stable par rapport à 2019. Le projet a néanmoins dû renoncer à la reconduite des postes de régisseur-programmteur.trice et d'ingénieur son. En effet, étant donné l'impact de la crise sanitaire sur la programmation musicale, l'ouverture de ces postes de travail ne se justifiait pas. Le poste de communication-graphisme quant à lui a été maintenu car indispensable en temps de crise.

Le fonctionnement du projet pour l'édition 2020 s'est ainsi appuyé sur les ressources humaines suivantes :

- 1 comité de projet composé de 7 membres du comité de l'ARVe (env. 1x 15% au total), de décembre 2019 à décembre 2020 – bénévolat
- 1 Chef de projet à 71,5% de janvier à décembre 2020 – rémunération ARVe
- 2 responsables de site (RS) à 72% en d'avril à septembre 2020, 1 RS à 72% de juin à septembre – rémunération ARVe
- 13 extras en contrat horaire à environ 15% de juin à septembre 2020 – rémunération ARVe
- 6 jeunes en jobs d'été à 20% de juin à septembre 2020 – rémunération Boîte à boulot

Le pourcentage de financement des ressources humaines du projet par les recettes propres de l'ARVe s'améliore continuellement. Toutefois cette année la contribution bénévole de l'ARVe a encore été primordiale, représentant environ 400 heures, soit près de 6% des ressources humaines.

Les tâches couvertes bénévolement cette année ont été la participation à la gestion de crise liée au contexte sanitaire, la programmation ainsi qu'une participation au pilotage du projet.

À la lumière de ces statistiques, la nécessité d'un engagement à l'année d'un Chef de projet est confortée, le projet ne pouvant plus se passer de cette ressource et de ce niveau d'organisation.

Malgré ces améliorations, la situation n'est toutefois pas encore optimale, étant donné que certaines tâches extérieures au pilotage de projet ont encore été réalisées par le comité de projet en 2020. En parallèle, le Chef de projet a concentré une multitude de tâches afin de réaliser des économies, faisant de la gestion de la saison 2020 un défi majeur. Défi relevé avec succès par l'ensemble de l'équipe de travail et de bénévoles du comité de l'ARVe.

3.2. Contexte administratif et autorisations

Outre l'autorisation d'exploiter la buvette dépendante de la Police du commerce, trois autres types d'autorisations ont à nouveau été nécessaires pour permettre la réalisation du projet en 2020. Afin de participer à la gestion collective de la crise sanitaire, l'ARVe a renoncé à l'organisation de sa série d'événements dits ponctuels. Les autorisations étaient les suivantes :

- Autorisation d'occuper le domaine privé de l'Etat de Genève pour l'exploitation d'une buvette pendant la période d'exploitation (mi-mai – mi-septembre), délivrée par l'Office des Bâtiments (OBA) de l'Etat de Genève
- Autorisation d'occuper le domaine privé de l'Etat de Genève pour le stockage de la structure pendant la période d'hivernage (mi-septembre– mi-mai), délivrée par l'Office des Bâtiments (OBA) de l'Etat de Genève
- Une autorisation récurrente pour l'organisation d'événements diurnes chaque jour de week-end (animations musicales entre 14h et 19h avec émissions à hauteur de 85 db(A)), délivrées par le Service de la sécurité et des espaces public (SSEP) de la Ville de Genève

3.3. Communication

La programmation culturelle a pu être diffusée cette année encore à travers un certain nombre de supports, principalement numériques. De plus, cette année l'ARVe a de nouveau été sollicité par Genève Tourisme.

Bien que l'intérêt pour « À la pointe » et sa programmation culturelle de la part de cet organe de promotion touristique représente un atout, notre association n'a pas été en mesure de transmettre une programmation à ce partenaire. En effet, l'évolution constante des mesures de protection ont obligé les programmeurs.trices à travailler au jour le jour. La communication s'est principalement appuyée sur les réseaux sociaux.

Cette année, la refonte de l'identité visuelle du projet ainsi que la communication numérique ont été réalisées par la Graphiste-Community Manager engagée à cet effet. Une communication cohérente, optimiste et efficace a ainsi pu être déployée dès le printemps permettant d'informer la population de l'évolution de la situation sur le site et des activités de la buvette.

Par ailleurs, le projet a une nouvelle fois bénéficié en 2020 d'une couverture médiatique de la Tribune de Genève relative au concours d'art visuel pour la réalisation de la fresque de la buvette.

Les artistes lauréats ont ainsi bénéficié, en plus de la visibilité de leur œuvre sur l'espace public, d'une visibilité médiatique en temps de crise majeure pour le secteur artistique.

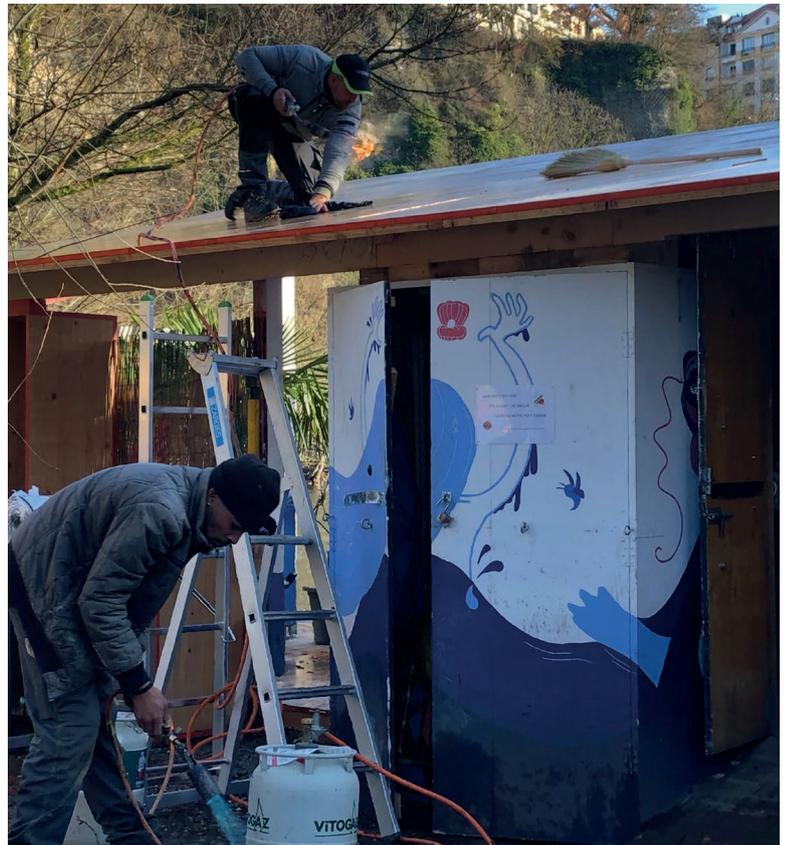
3.4. Infrastructure et matériel

L'infrastructure demeurant sur site toute l'année et étant principalement faite de bois, le passage des saisons provoque une détérioration chaque année. Une série de travaux, de réparations et d'aménagement en infrastructure avaient été entrepris et/ou engagés avant l'arrivée du COVID-19 en Europe et devant être financés par la pleine activité planifiée de la buvette. Pris de court comme tout un chacun par l'arrêt brutal des activités, l'ARVe, dans sa stratégie de demande de soutien, s'est tournée vers la FPLCE pour le financement de ces travaux. La Fondation a accepté cette demande de soutien exceptionnel, ayant ainsi participé à sauver les finances du projet en 2020.

Les travaux d'infrastructure réalisés grâce au soutien de la Fondation ont été les suivants :

1. Réfection et étanchéité de la toiture de la buvette
2. Réparation du plancher de la buvette
3. Réparation temporaire du « banc scénique »
4. Création d'espaces techniques supplémentaires
5. Installation d'un système d'éclairage en terrasse
6. La réalisation de fresque 2020 de la buvette par les artistes Nifu Nifa

Ces différentes interventions, nécessaires afin de poursuivre l'activité de la buvette, ont permis de prolonger la durée de vie de l'infrastructure existante. Néanmoins, suite au diagnostic effectué par le charpentier du projet, la dégradation naturelle subie par le « banc scénique » durant cinq années d'exposition aux conditions météorologiques changeantes paraît irrémédiable. Cette infrastructure, en partie financé grâce au soutien de la FPLCE en 2016, devra être démantelée au plus tard à l'automne 2021. Notre association réfléchit actuellement aux moyens de renouveler ce mobilier urbain devenu iconique au fil du temps.



À la pointe – Buvette associative – Association pour la Reconversion Vivante des espaces
Janvier 2021 - www.arve-ge.ch



À la pointe – Buvette associative – Association pour la Reconversion Vivante des espaces
Janvier 2021 - www.arve-ge.ch

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2020

Les comptes de l'exercice 2020 d'À la pointe sont encore en cours de révision. Ils seront intégrés au présent rapport d'activité dès réception par l'auditeur.

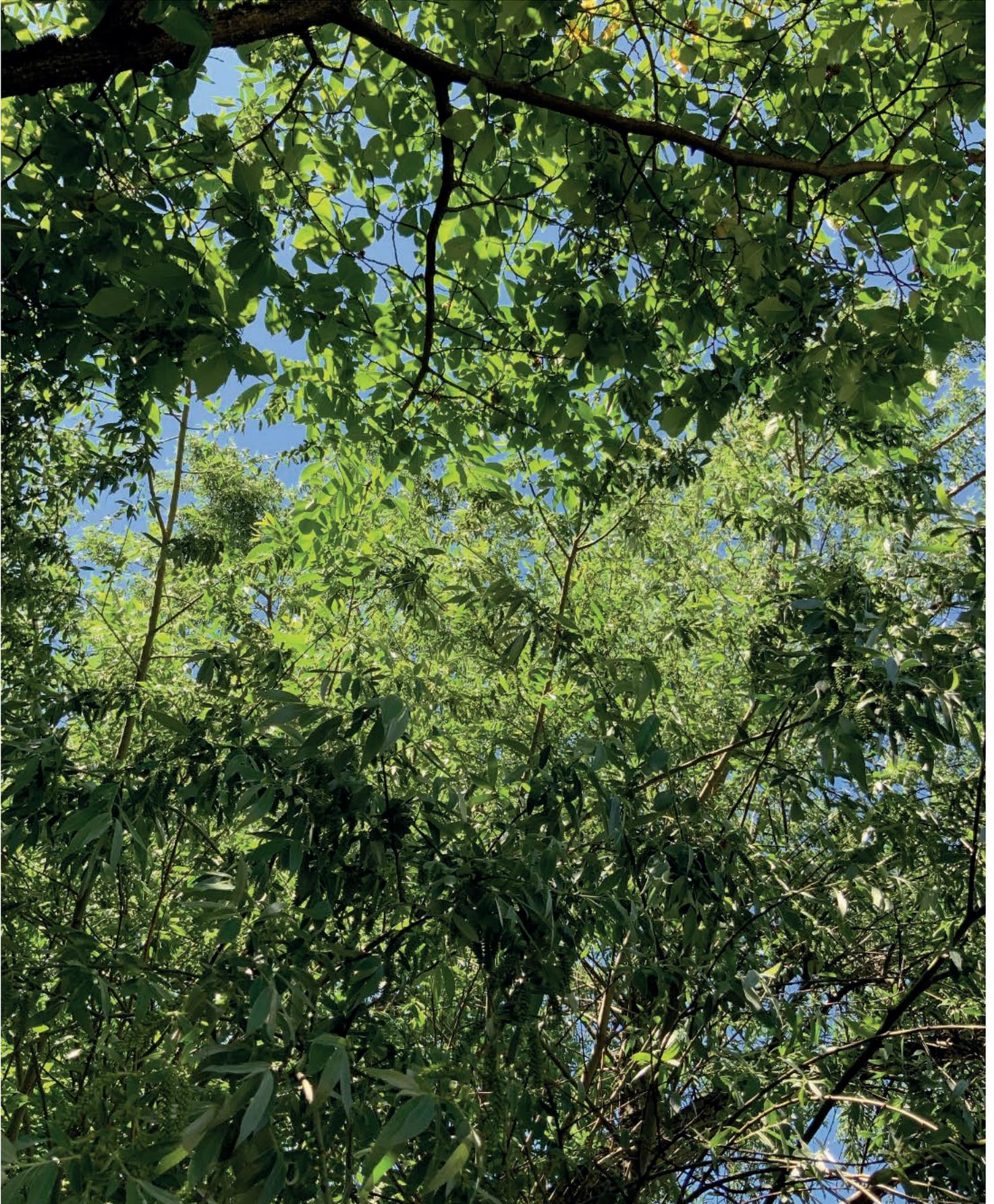
La crise sanitaire ayant balayé près de la moitié de la saison planifiée, les recettes engendrées par l'exploitation de la buvette n'ont pas suffi à couvrir l'ensemble des charges. Les aides financières reçues de la part des institutions soutenant l'ARVe ont néanmoins permis de combler le déficit, permettant au projet À la pointe de survivre à la première année de la pandémie de COVID-19. Nous profitons ici pour remercier chaleureusement la Ville de Genève, l'Etat de Genève, la Confédération ainsi que la FPLCE pour la confiance et le soutien accordés à notre association.

5. PERSPECTIVES POUR 2021

À la pointe ayant atteint l'équilibre budgétaire en 2020, le comité de l'ARVe a validé la continuité du projet en 2021. Néanmoins, deux défis attendent notre association dans la poursuite de cet objectif. Au moment de la rédaction de ce rapport, la pandémie de COVID-19 n'est toujours pas sous contrôle, les restrictions se durcissent. L'ouverture prévue début avril ne pourrait intervenir qu'en cas de diminution de la pression sur le système hospitalier. La campagne de vaccination de la population qui vient de débuter, l'application avec succès des différents plans de protection durant la saison 2020 et la configuration en extérieur de la buvette sont des facteurs permettant d'envisager la situation sous un angle optimiste.

Le deuxième défi réside dans la pérennisation des activités de l'ARVe à la pointe de la Jonction. La réimpulsion décisive du projet de parc public en lieu et place de l'actuel dépôt à ciel ouvert des TPG par l'ARVe en 2016 ayant été couronnée de succès, les différents Services de la Ville de Genève sont à l'œuvre afin de permettre la réalisation de ce parc et de valoriser le site durant la période transitoire.

Malgré le rôle central de l'ARVe dans l'animation, la régulation et la transformation du site impulsé il y a dix ans, notre association peine à être reconnue et intégrée par les autorités dans les plans d'avenir pour cette parcelle. Le comité de l'ARVe travaille actuellement d'arache-pied afin de permettre la pérennisation des activités de l'association À la pointe dans cette période cruciale et défendre sa vision de l'une ville engagée, durable et culturelle.



ANNEXES

Annexe 1 : Programme culturel musical À la pointe 2020

DJs-LIVE CONCERTS

JUILLET // AOUT // SEPTEMBRE

SAM 14H - 19H
DIM 15H - 19H
(horaires confirmés sur notre page FB)

SAM 18.07	DJs Manute / Bendito / Dr ChucuChucu
DIM 19.07	DJs Amatan / Nemur
SAM 25.07	DJs Kalu / BigT
DIM 26.07	DJs Kill Babylon Sound
SAM 01.08	DJs Vlad / Mah'mood
DIM 02.08	DJs Postman / Dnice
SAM 08.08	DJs Ramin & Reda / Estebahn
DIM 09.08	DJs Rocade estival n.1
SAM 15.08	DJs Central Rodeo
DIM 16.08	DJs Furka / Awka
SAM 22.08	ALP X EPIC MAGASIN DJs Technoemi / Ground 16 LIVE Segen
DIM 23.08	DJs Goldy Ubik feat. Ras Mali
SAM 29.08	DJs Bad Yard
DIM 30.08	DJs Dr. Doca
SAM 05.09	DJs Bab's International Sounsystem
DIM 06.09	ALP X CHALEUR COSMIQUE DJs Nathstra / Shaolin Max LIVE Mirlaqi
SAM 12.09	DJs Lalla Mira / Garance
DIM 13.09	LIVE L'effet Philemon DJs Sandrik / Unjam Emery
SAM 19.09	DJs Manguito / Iagoberto
DIM 20.09	DJs Rocade estival n.2
SAM 19.09	CLOSING ALP 2020 LIVE ADSR Geneva - pic-nic modulaire
DIM 20.09	DJs À la pointe All stars

SENTIER DES SAULES 27 / GENEVE
17 JUIN AU 20 SEPTEMBRE 2019

LUNDI AU VENDREDI 12h-22h
SAMEDI 12h-22h / DIMANCHE 12h-21h

PLUS D'INFOS SUR WWW.ARVE-GE.CH
FB - IG / A LA POINTE

Annexe 2 : Décompte d'utilisation de la subvention 2020 du Département de la culture et du sport

Le présent décompte détaille l'affectation de la subvention monétaire d'un montant de 5'000 CHF du DCS. Le solde, soit 185,10 CHF est apporté par les fonds propres du projet pour compléter le paiement des charges sociales relatives aux cachets indiqués ci-dessous. Nous profitons ici pour remercier chaleureusement le Service culturel de la Ville de Genève pour son précieux soutien.

ARVe

Comptabilité 2020

Base

6600 Décompte subvention DCS - Ville (programmation culturelle)

Date	Pièce	Libellé	Contrp	Débit CHF	Crédit CHF	Solde CHF	Cod. TVA
18.07.20	CAISSE 07/20	CACHET ARTISTE	1000	150.00		150.00	
19.07.20	CAISSE 07/20	CACHET ARTISTE	1000	300.00		450.00	
26.07.20	CAISSE 07/20	CACHET ARTISTE	1000	200.00		650.00	
01.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	250.00		900.00	
08.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	250.00		1'150.00	
09.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	200.00		1'350.00	
15.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	250.00		1'600.00	
16.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		1'700.00	
16.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		1'800.00	
22.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		1'900.00	
22.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'000.00	
22.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'100.00	
22.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'200.00	
23.08.20	CAISSE 08/20	CACHET ARTISTE	1000	200.00		2'400.00	
05.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	250.00		2'650.00	
06.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	200.00		2'850.00	
06.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'950.00	
12.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	125.00		3'075.00	
12.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	125.00		3'200.00	
13.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		3'300.00	
13.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		3'400.00	
13.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	450.00		3'850.00	
19.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	150.00		4'000.00	
19.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	100.00		4'100.00	
20.09.20	CAISSE 09/20	CACHET ARTISTE	1000	400.00		4'500.00	
31.12.20	AVS Cachets	Cotisation AVS	2220	462.20		4'962.20	
31.12.20	AVS Cachets	Cotisation AC	2220	96.40		5'058.60	
31.12.20	AVS Cachets	Cotisation Amat	2220	4.00		5'062.60	
31.12.20	AVS Cachets	Allocation Familiales	2220	107.35		5'169.95	
31.12.20	AVS Cachets	Contribution Petite enfance	2220	3.05		5'173.00	
31.12.20	AVS Cachets	Frais admin	2220	12.10		5'185.10	
31.12.20		Totaux mouvements		5'185.10		5'185.10	

Annexe 3 : Décompte de l'affectation de l'aide exceptionnelle COVID-19 de la FPLCE

Le soutien de la FPLCE a été décisif et a participé à permettre À la pointe de traverser la première année de pandémie de COVID-19. Le financement de la Fondation a été affecté à 95% aux travaux d'infrastructure et 5% au loyer. La liste des travaux réalisés est détaillée au point 3.4. du présent rapport. Nous profitons à nouveau ici pour remercier vivement La FPLCE pour son précieux soutien.

ARVe

Comptabilité 2020

Base

6110 Décompte soutien exceptionnel COVID-19 FPLCE

Date	Pièce	Libellé	Contrp	Débit CHF	Crédit CHF	Solde CHF	Cod. TVA
01.01.20	PT	LOYER STOCKAGE 2020 FPLCE - PAYE EN 2019	2120	1'010.00		1'010.00	
21.01.20	BCGE	MIGROS - AMENAGEMENT BAR	1020	2.80		1'012.80	
21.01.20	BCGE	COOP - AMENAGEMENT BAR	1020	1.90		1'014.70	
28.01.20	BCGE	EDMOND BAUD - AMENAGEMENT BAR	1020	38.00		1'052.70	
12.02.20	BCGE	Office World - AMENAGEMENT BAR	1020	35.70		1'088.40	
21.02.20	BCGE	MIGROS - AMENAGEMENT BAR	1020	108.10		1'196.50	
21.02.20	BCGE	DEBRUNNER - AMENAGEMENT BAR	1020	64.95		1'261.45	
24.02.20	BCGE	MIGROS - AMENAGEMENT BAR	1020	142.95		1'404.40	
24.02.20	BCGE	LANDI - AMENAGEMENT BAR	1020	1'000.45		2'404.85	
24.02.20	BCGE	MIGROS - AMENAGEMENT BAR	1020	231.20		2'636.05	
24.02.20	BCGE	EDMOND BAUD - AMENAGEMENT BAR	1020	150.80		2'786.85	
25.02.20	BCGE	MIGROS - AMENAGEMENT BAR	1020	131.70		2'918.55	
25.02.20	BCGE	LANDI - AMENAGEMENT BAR	1020	359.25		3'277.80	
25.02.20	BCGE	CORABOIS - AMENAGEMENT BAR	1020	145.00		3'422.80	
05.03.20	BCGE	LEROY MERLIN - AMENAGEMENT BAR	1020	253.25		3'676.05	
09.03.20	BCGE	HORNBAACH - AMENAGEMENT BAR	1020	734.10		4'410.15	
12.03.20	BCGE	EDMOND BAUD - AMENAGEMENT BAR	1020	9.50		4'419.65	
27.03.20	BCGE	TXIPIRON - AMENAGEMENT BAR	[1020]	3'500.00		7'919.65	
31.03.20	SALAIRE	Béné Thomas - SALAIRE BRUT 2020	[*]	1'333.15		9'252.80	
09.04.20	BCGE	Adrizio Toiture - AMENAGEMENT BAR	[1020]	1'818.00		11'070.80	
01.07.20	BCGE	EDMOND BAUD - INFRASTRUCTURE	1020	49.60		11'120.40	
16.07.20	BCGE	MIGROS - AMENAGEMENT BAR	1020	107.45		11'227.85	
17.08.20	CAISSE 08/20	MIGROS - MATERIEL BAR	1000	62.45		11'290.30	
07.09.20	BCGE	COOP - MATERIEL BAR	1020	37.90		11'328.20	
23.09.20	BCGE	SALVISBERG	[1020]	736.65		12'064.85	
06.10.20	BCGE	Achat Maestro 05.10.2020 14:44 Migros MParc Do-it C NumÉro de carte: 78980828	1020	242.60		12'307.45	
08.10.20	BCGE	TXIPIRON - AMENAGEMENT BAR	[1020]	3'360.00		15'667.45	
27.10.20	BCGE	MIGROS - MATERIEL BAR	1020	25.85		15'693.30	
24.11.20	BCGE	EDMOND BAUD - INFRASTRUCTURE	1020	53.75		15'747.05	
31.12.20	SALAIRE	Saenz Mora Gabriela - SALAIRE BRUT 2020	[*]	1'602.95		17'350.00	
31.12.20	AVS Charpentier	Cotisation AVS + LAA - salaires charpentier	2220	131.65		17'481.65	
31.12.20		Totaux mouvements		17'481.65		17'481.65	

*Annexe 4: Décompte de l'affectation de l'aide exceptionnelle COVID-19 de l'État de Genève
Indemnités pour pertes financières – Département de la culture et du sport*

L'État de Genève ayant mis en place un dispositif d'aides aux entreprises culturelles à titre d'indemnisation pour pertes financières lié aux mesures administratives de lutte contre le COVID-19, l'ARVe a sollicité le Canton afin de l'aider à couvrir les charges salariales engagées pour le déploiement du projet culturel en 2020. L'administration cantonale a attribué 27'376 CHF À la pointe, permettant à l'ARVe de faire face aux charges salariales engagées et de permettre au projet de survivre à la première année de pandémie. Nous profitons à nouveau ici pour remercier vivement l'administration cantonale ainsi que ses partenaires pour leur précieux soutien.

ARVe

Comptabilité 2020

Base

5100 Décompte soutien exceptionnel COVID-19 Etat Genève - DCS

Date	Pièce	Libellé	Contrp	Débit CHF	Crédit CHF	Solde CHF	Cod. TVA
31.03.20	SALAIRE	AUDRAN REPOND - SALAIRE BRUT DCS 2020	[*]	652.85		652.85	
31.12.20	SALAIRE	Cruz-Aizarna Iago - SALAIRE CP BRUT 01/2020	[5000]	5'166.50		5'819.35	
31.12.20	SALAIRE	Cruz-Aizarna Iago - SALAIRE CP BRUT 02/2020	[5000]	5'166.50		10'985.85	
31.12.20	SALAIRE	Cruz-Aizarna Iago - SALAIRE CP BRUT 03/2020	[5000]	5'166.50		16'152.35	
31.12.20	SALAIRE	Cruz-Aizarna Iago - SALAIRE CP BRUT 10/2020	[5000]	5'166.50		21'318.85	
31.12.20	SALAIRE	Cruz-Aizarna Iago - SALAIRE CP BRUT 11/2020	[5000]	5'166.50		26'485.35	
31.12.20	SALAIRE	Cruz-Aizarna Iago - PART DU SALAIRE CP BRUT 12 /2020	[5000]	890.65		27'376.00	
31.12.20		Totaux mouvements		27'376.00		27'376.00	

Annexe 5 : Décompte de l'aide exceptionnelle COVID-19 de l'État de Genève – Réduction de l'horaire de travail – RHT

Les mesures sanitaires imposées à partir de mi-mars ont provoqué l'arrêt quasi total du travail entre le 1er avril et le 18 juin, date de lancement de la saison 2020. L'ouverture prévue le 18 avril n'ayant pu intervenir, l'ARVe s'est retrouvé sans source interne de financement lui permettant de faire face à aux charges salariales engagées. L'ARVe a alors activé la procédure de RHT mise en place par les autorités permettant ainsi de préserver les emplois malgré deux mois d'inactivité et d'ouvrir finalement les portes de la buvette mi-juin.

ARVe
Comptabilité 2020
Base
5900 Décompte indemnités RHT COVID-19

Date	Pièce	Libellé	Contrp	Débit CHF	Crédit CHF	Solde CHF	Cod. TVA
20.05.20	BCGE	UNIA indemnité RHT - 04/2020	1020		6'408.30	-6'408.30	
10.07.20	BCGE	UNIA indemnité RHT - 05/2020	1020		6'791.05	-13'199.35	
24.08.20	BCGE	UNIA indemnité RHT - 06/2020	1020		6'769.30	-19'968.65	
31.12.20		Totaux mouvements			19'968.65	-19'968.65	